

Caractérisation des emplois des étudiants diplômés de licences professionnelles, de masters et de doctorat

Depuis la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU – août 2007) l'orientation et l'insertion professionnelle sont devenues des missions essentielles des universités. Cette loi rend obligatoire la publication de statistiques sur l'insertion professionnelle des étudiants. Même si les universités de la région n'ont pas attendu cette loi pour enquêter leurs anciens étudiants, le nouveau dispositif mis en place par le ministère a accéléré la collecte des données et leur diffusion. Les résultats présentés montrent que les conditions d'insertion professionnelle ne sont pas homogènes pour tous les sortants. Au-delà des effets liés au niveau, les filières pointent aussi des divergences.

Méthodologie : en décembre 2010 les observatoires des universités du Languedoc-Roussillon ont interrogé l'ensemble de leurs diplômés de 2008 de licences professionnelles et de masters (interrogation 30 mois après l'obtention du diplôme). En parallèle, les trois universités de Montpellier ont aussi enquêté les docteurs de la promotion 2008 selon le même calendrier. L'analyse de ces enquêtes produit des informations détaillées éclairant une réalité complexe et permet d'apporter quelques éléments de réponse à certaines interrogations :

les diplômés doivent-ils quitter la région pour occuper un emploi ? Que sont-ils devenus 30 mois après l'obtention de leur diplôme ? Comment se sont-ils insérés sur le marché du travail ? Quelle position professionnelle occupent-ils en début de carrière ? Les conditions d'insertion sont-elles comparables selon les domaines de formation ? Quels sont les secteurs d'activités privilégiés par les diplômés ? La qualité des emplois est-elle meilleure hors région ? Autant de questions sur lesquelles ce chapitre permet de donner quelques éclairages.

Champ de l'enquête :

Diplômés de licences professionnelles et masters : les données présentées dans cette note sont construites à partir du périmètre défini par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : étudiants en formation initiale, de nationalité française, nés en 1978 ou après, n'ayant pas interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus avant l'obtention de leur diplôme en 2008 et ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement à la rentrée universitaire 2008 et/ou à la rentrée universitaire 2009.

Docteurs : la population enquêtée est l'ensemble des étudiants ayant validé leur thèse en 2008. La caractérisation de la population des docteurs permet de constater qu'un certain nombre d'entre eux ont effectué leur thèse alors qu'ils étaient déjà en activité professionnelle. Le choix a été fait d'analyser plus spécifiquement l'insertion professionnelle de celles et ceux qui ont mené leur thèse dans la continuité de leurs études, après leur master, en limitant l'analyse aux répondants âgés de 35 ans ou moins (à la date de l'enquête).

1. Devenir professionnel des diplômés de licence professionnelle (bac + 3)

Mises en place à la rentrée 2000, les licences professionnelles se sont rapidement développées.

En 2011-2012, l'offre de formation des universités de la région Languedoc-Roussillon¹ couvre les grands domaines de formation *Droit-Economie-Gestion, Lettres-Langues-Arts, Sciences-Technologies-Santé, Sciences Humaines et Sociales*, à travers 92 spécialités² offertes aux étudiants.

Les licences professionnelles sont des diplômes à niveau bac + 3, ouverts en formation initiale, en alternance et en formation continue construits sur des partenariats de type nouveau entre établissements d'enseignement supérieur et monde professionnel (25% à 40% de participation à l'équipe pédagogique – stage long ou contrat

¹ Toutes les universités de la région réalisent des enquêtes de suivi d'insertion à 30 mois. La publication commune concerne l'ensemble des universités de la région : les 3 universités de Montpellier, l'Université de Nîmes et l'Université de Perpignan.

² UM1 : 10 spécialités, UM2 : 39 spécialités, UM3 : 10 spécialités, UNIMES : 12 spécialités, UPVD : 21 spécialités.

d'apprentissage ou de professionnalisation). Ils permettent l'accès à l'acquisition de compétences et de qualifications sur des métiers spécifiques. Elles ont été conçues pour répondre à un besoin (régional ou national) de spécialisation pour tous les publics justifiant d'un niveau bac + 2 minimum (L2, DUT, BTS, etc.). L'aire de recrutement, qui correspond dans la plupart des cas à l'espace régional ou limitrophe, est parfois de niveau national ; les diplômés viennent alors de France entière effectuer leur Licence professionnelle en région.

Le public majoritairement admis dans ces licences est composé de titulaires de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou de Diplôme Universitaire Technologique (DUT) pour lesquels la licence professionnelle constitue la plupart du temps une suite logique à leur formation, de façon à atteindre le niveau Licence, premier niveau européen post-bac. Les étudiants issus d'une licence générale (niveau L2 ou L3) sont une minorité à intégrer les licences professionnelles, même si cette formation se révèle être un moyen de se réorienter après un début de cursus général et cela quel que soit le domaine, pour se préparer à une entrée rapide dans la vie active, car les licences professionnelles ont pour vocation principale de conduire les diplômés à l'emploi, avec un stage pratique conséquent et ciblé.

En 2008, un peu plus de 1 500 jeunes sont sortis diplômés de licences professionnelles d'une université du Languedoc-Roussillon. 55,5³% d'entre eux ont communiqué leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. Sur l'ensemble des diplômés 29%⁴ d'entre eux ont poursuivi ou repris des études pour une ou deux années, principalement en master.

La licence professionnelle conduit à l'emploi

Après 30 mois de vie active, le taux d'actifs employés⁵ des diplômés de licence professionnelle atteint 90%. Ce taux, qui toutefois varie selon les spécialités de 84% à 94,5%, montre que les performances de ces diplômés sont tout à fait satisfaisantes⁶.

Les diplômés sont majoritairement en emploi pérenne (76% de CDI, fonctionnaire, chef d'entreprise ou profession libérale⁷). Presque tous ont occupé un emploi sur la période d'observation. Par ailleurs, 65% (entre 45,5% et 73% selon les spécialités) des diplômés sont employés à leur niveau, celui de « technicien, agent de maîtrise », voire surclassés pour 12 à 26,5% d'entre eux, qui occupent un emploi de niveau cadre (en moyenne 17%). Même si les niveaux de rémunérations nettes mensuelles (emplois temps plein exercés en France hors prime ou treizième mois) sont variables d'une spécialité à l'autre, l'amplitude des salaires moyens s'étale sur une fourchette allant de 1422 € à 1536 € mensuels, avec une moyenne globale de 1487 €. Plusieurs facteurs entrent en compte dans ces variations de revenus : les pratiques des secteurs professionnels, le niveau de l'emploi, le type de contrat (CDI ou CDD). Les hommes et les femmes ont des salaires qui diffèrent en moyenne de 150 € nets mensuels, la différence étant en faveur des hommes. Ces écarts varient selon les spécialités. 53% des diplômés (de 39 à 61% selon les spécialités) estiment que leur salaire est en adéquation avec leur Licence professionnelle.

Les diplômés de Licence Professionnelle s'insèrent principalement dans le secteur privé au sens large : industrie, services, secteur associatif et mutualiste, qui est un employeur assez représenté.

Emploi occupé en déc 2008	Secteur Public	Secteur Privé	Secteur Associatif ou mutualiste
Toutes spécialités de Licence Professionnelle	12 à 30%	44 à 82%	4 à 26%

³ De 39 à 77,5% selon les spécialités.

⁴ De 21% à 41% selon les spécialités.

⁵ Le taux d'actifs employés = nb de diplômés en emploi / nb de diplômés en emploi + nb de diplômés en recherche d'emploi. Cf. CEREQ Bref, n°291.

⁶ Le taux de chômage en France métropolitaine est de 9,2% (sens BIT nombre d'actifs en emploi / nombre d'actifs- Données INSEE).

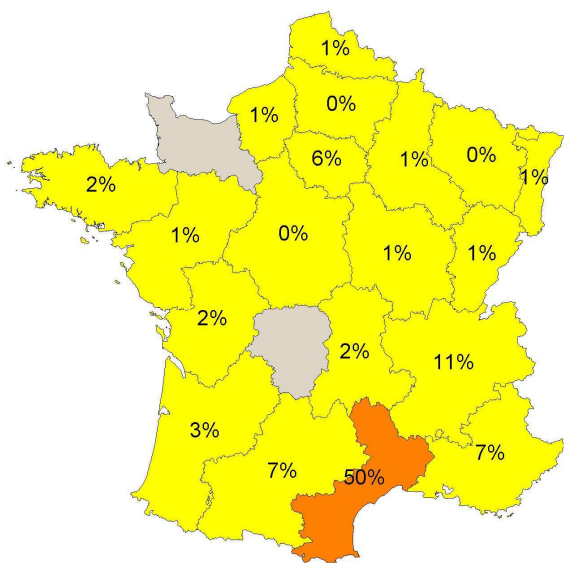
⁷ En France métropolitaine, sur la période, le nombre d'actifs en CDI est de 49,5%.

Les emplois sont distribués sur la quasi totalité des secteurs d'activité. Cette distribution est un reflet assez fidèle des spécialités des formations, en phase avec les objectifs de qualification attendus par les milieux professionnels, souvent impliqués dans ces formations.

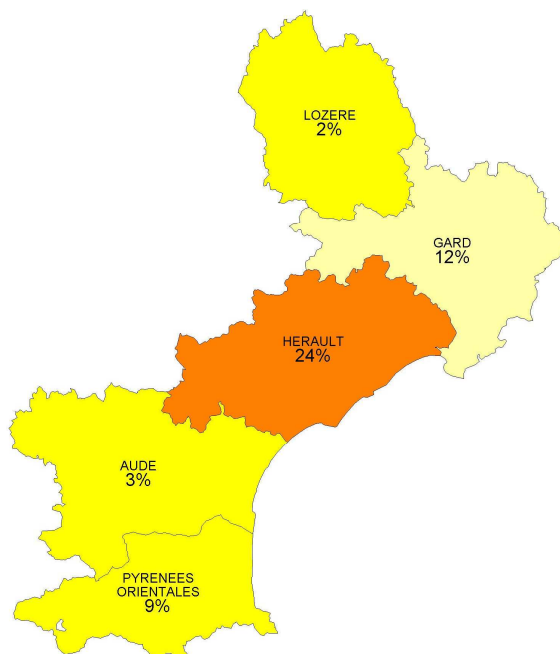
Une rétention régionale différente selon les domaines de formation

La localisation des emplois est à mettre en relation avec l'aire de recrutement des diplômés. Si certaines formations sont attractives pour des étudiants venant de toutes régions, qui repartent travailler dans leur région d'origine, la plupart recrutent et insèrent en Languedoc-Roussillon. 77% des diplômés de licence professionnelle s'insèrent en région ou dans les régions limitrophes au Languedoc-Roussillon (de 66 à 80% selon les spécialités). Par ailleurs, jusqu'à 7% des diplômés exercent à l'étranger.

Répartition régionale des emplois des diplômés des Licences Professionnelles promotion 2008



Répartition dans la région Languedoc-Roussillon



Des disparités existent selon les spécialités. Par exemple, les spécialités « *Management et gestion de rayons (Distribution)* », « *Intervention sociale* » et « *Assistant chef de projet informatique* » s'ancrent particulièrement dans le monde économique régional : respectivement 75%, 91% et 100% des diplômés occupent un emploi en région Languedoc-Roussillon. A l'inverse, tous les diplômés de la spécialité « *Assemblages soudés* », sept diplômés sur dix des licences professionnelles « *Agronomie* » et « *Développement et protection du patrimoine culturel* », six diplômés sur dix de la licence « *Assistant Juridique* » s'insèrent hors du Languedoc-Roussillon. L'intégration de ces diplômés dans les entreprises régionales, tant au moment du stage qu'au moment du premier emploi, contribue à la qualification de la région sur des spécialités en adéquation avec la demande locale, voire innovantes, accompagnant ainsi les besoins d'évolution des qualifications dans le bassin d'emploi.

La licence professionnelle, porte d'entrée dans le milieu professionnel

Selon les spécialités, 11 à 38% des emplois occupés suite à une licence professionnelle s'obtiennent par les contacts noués durant la formation, par le biais du stage pratique ou suite au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation associé à la formation.

Les conditions d'emploi en Languedoc-Roussillon sont assez favorables

La comparaison des conditions d'insertion en région et hors région montre que les emplois occupés en Languedoc-Roussillon rivalisent avec les emplois exercés dans les autres régions : ils présentent même de

meilleures conditions d'intégration. Les emplois pérennes sont plus nombreux en région 81% contre 75% hors région (de 3 à 17 points selon les spécialités). La région Languedoc-Roussillon ne présente pas a priori un tissu économique favorable au recrutement des cadres. Malgré cela, 18% des emplois en région sont de niveau cadre, contre 17% pour les emplois hors région. Les variations sont importantes selon les spécialités.

Du point de vue du salaire, le niveau de rémunération est très légèrement plus faible en Languedoc-Roussillon (62 € net mensuel), et les emplois à temps partiels sont plus fréquents en région.

	% d'emplois pérennes (CDI, fonctionnaires, libéraux, indép, chef d'entreprise) selon la région		% d'emploi de niveau Cadre selon la région		% d'emplois à temps partiel selon la région		Revenu net moyen mensuel hors prime Temps Plein en France selon la région	
	En LR	Hors LR	En LR	Hors LR	LR	Hors LR	LR	Hors LR
Toutes spécialités confondues	81%	75%	18%	17%	5,4%	4,1%	Moyenne : 1465 €	Moyenne : 1527 €

En région, en lien avec les domaines de formation, les secteurs d'insertion prédominants sont : *Activités financières et d'assurance, Agriculture sylviculture et pêche, Santé humaine et action sociale, Activités spécialisées scientifiques et techniques, Arts, spectacles et activités récréatives, Industrie, Construction, Administration Publique, Enseignement.*

En conclusion, les Licences Professionnelles sont des diplômes très en lien avec le contexte économique régional. Les débouchés des licences professionnelles sont ciblés. Les diplômés choisissent leur licence professionnelle en connaissance de cause, et en fonction de leurs projets professionnels. Ils peuvent étudier confiants pour cette dernière année de formation qui clôt un premier cycle supérieur : ils travailleront rapidement après la sortie du diplôme.

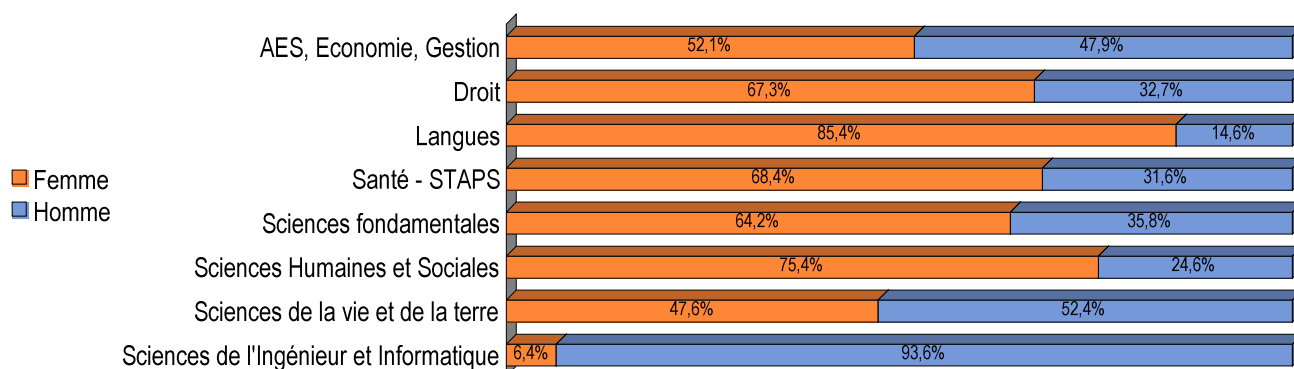
2. Devenir professionnel des diplômés de Master (bac + 5)

Une offre de formation diversifiée

Les grands domaines de formation proposés aux étudiants par les universités de Montpellier et de Nîmes sont Droit et Science politique, Économie, Gestion, Lettres Langues et Arts, Sciences Humaines et Sociales, ainsi que Sciences et Techniques - Santé. Au cours de l'année universitaire 2007-2008, 138 Mentions de Master couvraient cette offre de formation qui a diplômé plus de 3 600 étudiants. Sur l'ensemble de ces diplômés, 1 651 ont été enquêtés, correspondants au périmètre d'enquête défini par le ministère. 72% d'entre eux ont répondu.

La répartition des répondants selon les domaines de formation est la suivante : *Administration Économique et Sociale, Économie et Gestion (25,5%), Droit et Science politique (14,1%), Lettres Langues et Arts (5,1%), Santé et STAPS (7,2%), Sciences de l'Ingénieur et Informatique (11,5%), Sciences de la Vie et de la Terre (12,5%), Sciences Fondamentales (5,7%) et Sciences Humaines et Sociales (18,3%).*

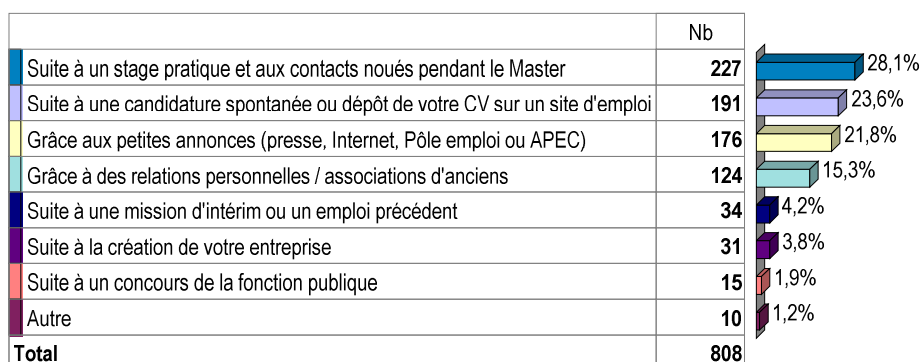
Les hommes et les femmes ne se répartissent pas de la même façon selon les domaines de formation : elles ne sont que 6,4% en *Sciences de l'Ingénieur et Informatique* alors qu'elles représentent 85% des diplômés de *Lettres Langues et Arts*.



Un taux d'actifs en emploi de 91%

30 mois après l'obtention de leur Master, neuf diplômés sur dix sont en activité. Parmi ceux qui ne travaillent pas à la date de l'enquête, plus de huit diplômés sur dix ont déjà occupé un emploi au cours de la période d'observation. Le mécanisme de l'insertion professionnelle est déjà enclenché pour la quasi totalité des diplômés de Master.

Le stage et les contacts noués pendant le master restent les principaux vecteurs d'accès à l'emploi (28%). Viennent ensuite les candidatures spontanées, le dépôt du curriculum vitae sur Internet (24%) et la réponse aux annonces (22%). Le rôle du stage reste un levier d'insertion professionnelle particulièrement efficace pour les diplômés de *Droit et Science politique*. En revanche, ceux du domaine des *Sciences de la Vie et de la Terre* ne semblent pas privilégier ce mode d'obtention et favorisent plutôt les candidatures spontanées pour accéder à l'emploi. Les relations personnelles jouent un rôle significativement plus important pour les diplômés en *Lettres, Langues et Arts*. Enfin, près de 4% des diplômés se lancent dans la création d'une entreprise.



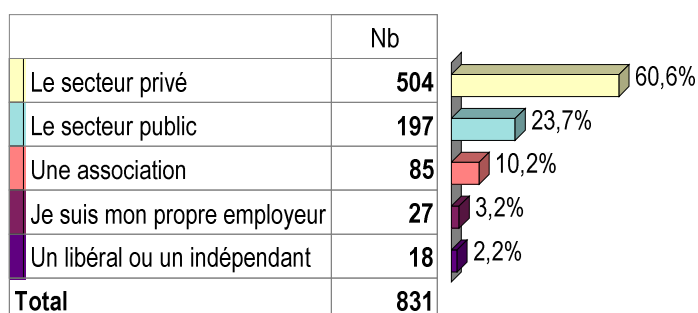
61% des diplômés travaillent dans le secteur privé

Les diplômés de master travaillent majoritairement dans le secteur privé (61%). Ce secteur absorbe 85% des sortants des *Sciences de l'Ingénieur* et 79% des diplômés d'*Administration Économique et Sociale, d'Économie et de Gestion*.

Le secteur public quant à lui accueille 24% des titulaires d'un master. Il est significativement source d'emploi pour les diplômés de *Sciences Humaines et Sociales*, ceux de *Sciences de la Vie et de la Terre* et de *Sciences Fondamentales*.

Si le secteur associatif et mutualiste absorbe un peu plus de 10% des diplômés, il s'impose comme secteur d'insertion important pour les sortants des filières *Santé - STAPS* (27%), *Sciences Humaines et Sociales* (20%) et *Lettres Langues et Arts* (21%).

Les professions libérales et les indépendants

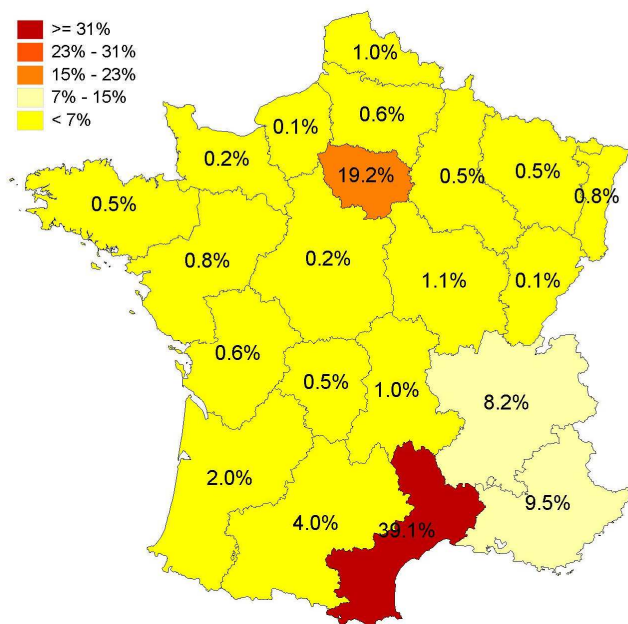


représentent 2% des employeurs. Ce sont les diplômés de *Droit et Science politique* qui sont proportionnellement les plus représentés dans cette catégorie (10%).

39% des diplômés de Master exercent en Languedoc-Roussillon

39% des jeunes diplômés (40,3% des femmes et 37,7% des hommes) ayant obtenu leur master dans l'une des universités de Montpellier ou de Nîmes débutent leur vie professionnelle par l'occupation d'un emploi en Languedoc-Roussillon, dont ¾ dans l'Hérault. 22,7% ont décroché un emploi dans les régions limitrophes, 19% en région parisienne et 2% en outre-mer.

Il s'agit là d'une moyenne qui cache des comportements migratoires différents selon les domaines de formation.



LR / hors LR : particularité liée à l'emploi régional ou hors région, la part de CDI est moins importante en Languedoc-Roussillon (60%) que hors région (68%). Les professions libérales sont également moins représentées dans le Languedoc-Roussillon (5%) que dans le reste de la France (7%).

Les sortants de *Sciences de l'ingénieur et informatique* se déplacent proportionnellement moins que le reste des diplômés.

LR / hors LR : Un zoom sur le Languedoc-Roussillon permet de mettre en évidence l'emploi plus marqué dans les secteurs de l'Information et communication et de la Santé humaine et de l'action sociale, respectivement 17% et 14% des emplois occupés en région.

7,4% exercent à l'étranger. Parmi ces derniers, les diplômés en *Langues*, *Sciences Fondamentales* et *Sciences de la Vie et de la Terre* se démarquent avec respectivement 18%, 17% et 13% de départs hors du territoire français.

72% des diplômés de Master occupent un emploi pérenne

72% des diplômés 2008 occupent des emplois que l'on peut considérer comme pérennes⁸. Les diplômés d'*Administration Économique et Sociale*, *Économie*, *Gestion* ainsi que ceux de *Sciences de l'Ingénieur et Informatique* sont plus souvent dans cette configuration. Les diplômés de *Sciences Humaines et Sociales* et de *Sciences de la Vie et de la Terre* se retrouvent plus souvent, et ce de manière significative, en emploi temporaire (principalement CDD)⁹.

⁸ Sont regroupés dans cette catégorie les statuts suivants : contrat à durée indéterminée, fonctionnaire, indépendant ou profession libérale.

⁹ Respectivement 53% et 44%.

Ces différences s'expliquent en partie par les spécificités des secteurs professionnels. La mission temporaire ou le CDD sont structurellement plus fréquents dans des secteurs comme les activités sportives, liées à l'environnement ou en lien avec la psychologie.

Hommes / Femmes : Il existe une importante disparité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le type de contrat de travail, la stabilité de l'emploi... et le sentiment qui en découle. 78,7% des hommes occupent un emploi pérenne et se sentent en situation stable (78,9%), alors que 66,7% des femmes occupent un emploi pérenne et 67,7% se sentent en situation stable. Les emplois temporaires sont très significativement occupés par les femmes (65,7%).

Dans l'ensemble, les questions relatives à l'évaluation de l'emploi montrent une certaine satisfaction malgré des disparités selon la mention du Master et la situation professionnelle occupée à la date de l'enquête. Pour 73% des diplômés, l'emploi occupé est considéré comme stable. Même si ce sentiment n'est pas totalement corrélé au statut de l'emploi (pérenne ou temporaire), les sortants des filières *Administration Economique et Sociale, Économie, Gestion* (87%) ou *Sciences de l'Ingénieur et Informatique* (84%) mentionnent plus souvent que les autres la stabilité de leur emploi. En revanche, les diplômés de *Lettres, Langues et Arts* (46%) ou de *Sciences de la Vie et de la Terre* (57%) se décrivent en situation plus précaire.

91% des diplômés travaillent à temps plein

9 diplômés sur 10 travaillent à **temps plein**. Derrière cette moyenne, se cachent des écarts selon les domaines de formation : ce chiffre atteint 72% pour les répondants du domaine des *Sciences Humaines et Sociales* et 75% pour les diplômés de *Lettres Langues et Arts*, domaines dans lesquels on trouve significativement plus de femmes.

LR / hors LR : Les emplois à temps partiel sont surreprésentés en région : ils représentent 13% des emplois en Languedoc-Roussillon et 6,5% des emplois occupés hors région.

Cependant, certains types de formations ou certaines structures d'emploi liées en particulier aux services sont souvent à l'origine des emplois à temps partiel. La notion d'emploi multiple est très fréquente notamment pour les diplômés de Psychologie qui occupent un, deux, voire trois postes à temps partiel en même temps.

63% des diplômés exercent des emplois de niveau cadre

Le diplôme de Master a pour vocation de préparer la génération des cadres de demain. 63% des diplômés de Master 2008 accèdent à un emploi de cadre dès la sortie du diplôme. Pour d'autres, le premier emploi est de niveau technicien. Le niveau de l'emploi occupé dépend de plusieurs facteurs : le statut cadre est souvent plus accessible en CDI qu'en CDD, dans le secteur privé que dans le secteur associatif, etc.

LR / hors LR : 58,6% des emplois exercés en région sont de niveau cadre, contre 66% des emplois exercés hors région.

Les diplômés de *Sciences Fondamentales et ceux de Sciences de l'Ingénieur et Informatique* occupent plus fréquemment un poste de cadre avec respectivement 85% et 86% de cadres. Contrairement à eux, seuls 50% des diplômés de *Sciences Humaines et Sociales* et 31% des diplômés de *Lettres, Langues et Arts* occupent un emploi de cadre ou d'un niveau équivalent. Les diplômés de STAPS sont les plus nombreux (39%) à occuper des emplois de niveau intermédiaire.

Hommes / Femmes : seulement 56,7% des femmes ont un emploi de niveau cadre ou catégorie A de la fonction publique, 30 mois après leur diplôme, contre 71,2% des hommes. La différence est statistiquement très significative. Les différences se perçoivent également au sein d'un même domaine de formation : les femmes sont toujours moins nombreuses que les hommes à avoir un emploi de niveau cadre, sauf en *Lettres, Langues et Arts et en STAPS*.

85% des emplois s'exercent dans des activités de services

Les emplois des diplômés se répartissent selon les secteurs d'activités en cohérence avec les grands domaines de formation. Les titulaires d'un Master de *Sciences de l'Ingénieur et Informatique* se concentrent tout naturellement dans le secteur de l'information et de la communication. Il en est de même pour les diplômés des *Lettres, Langues et Arts* qui travaillent principalement dans le secteur des Arts, spectacles et activités récréatives. Les diplômés de *Sciences Humaines et Sociales* ainsi que ceux de Santé-STAPS exercent dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale. Les titulaires d'un Master en *Sciences Fondamentales* se concentrent principalement dans deux secteurs : l'enseignement pour 21% d'entre eux et les activités spécialisés, scientifiques et techniques pour 46%.

Certaines formations se déploient sur de nombreux secteurs d'activité ; pour les diplômés de *Droit et Science politique*, la répartition s'échelonne sur douze secteurs dont les principaux sont les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises (32%) et l'administration publique (17%).

Dans l'ensemble, on constate que le secteur tertiaire regroupe la majorité des secteurs d'activités des jeunes diplômés en emploi.

Le secteur d'activité dans lequel va exercer le diplômé influence la possibilité d'obtenir un emploi de niveau cadre : il sera beaucoup plus fréquent dans le secteur des activités spécialisées scientifiques et techniques ou information et communication (dans lesquels on trouve respectivement 80% et 82% de diplômés ayant un emploi de niveau cadre), que dans le secteur des Arts, spectacle et activités récréatives (32%).

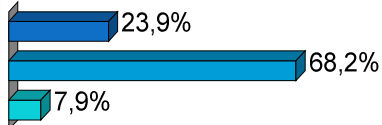
68% des diplômés touchent une rémunération nette mensuelle entre 1 500 € et 2 500 €

L'interrogation sur le salaire, question habituellement sensible, a été bien renseignée puisque près de sept répondants en emploi sur dix ont mentionné leur rémunération.

La rémunération nette moyenne mensuelle hors prime ou 13^{ème} mois est de 1 803 €, hors prime et 13^{ème} mois, pour un emploi à temps complet occupé en France. La moitié des diplômés en poste gagne plus de 1 700 € net mensuel.

Moyenne = 1 803,3 Ecart-type = 529,6
Médiane = 1 700,0

	Nb	% cit.
Moins de 1 500	146	23,9%
De 1 500 à 2 499	417	68,2%
2 500 et plus	48	7,9%
Total	611	100,0%



LR / hors LR : le soleil se paye... un peu !
En moyenne un diplômé touche 135 € de moins par mois en région. Le salaire médian, quant à lui, est inférieur de 150 €.

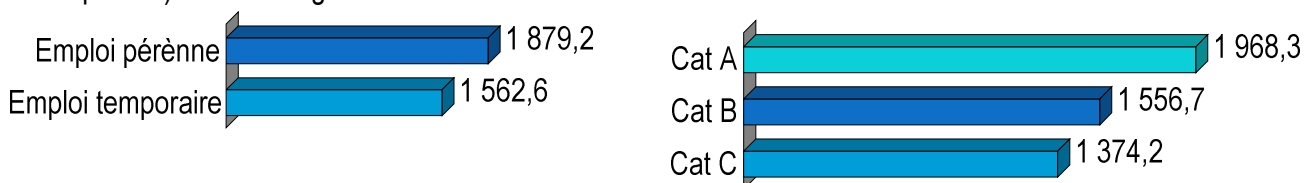
Hommes / Femmes : les hommes et les femmes diplômés de Master entrant sur le marché de ne s'engagent pas dans la première étape de la vie professionnelle à égalité : les femmes cumulent des emplois plus souvent précaires, moins souvent de niveau cadre, qui les conduisent à travailler pour une rémunération mensuelle inférieure de 200 €. De plus, 45% des femmes cadres en emploi pérenne gagnent plus de 2000€ nets mensuels, contre 56% des hommes dans la même situation. L'écart de rémunération entre eux est de 130 € mensuel.

Il existe une différence significative des rémunérations nettes moyennes selon les domaines de formation. Elles sont plus élevées pour les diplômés d'*Administration Economique et Sociales, Économie et Gestion* (1 945 €) et de *Droit et Science politique* (1 906 €). Cependant, pour ces domaines de formation, les revenus sont dispersés sur une plus grande amplitude que pour d'autres. Les titulaires d'un Master de *Sciences Humaines et Sociales* gagnent en moyenne 1 543 €, et dans leur cas, l'amplitude des revenus est plus faible.

Le secteur d'activité segmente aussi l'échelle des rémunérations. Elles varient entre 1 540 € et 1 944 € pour un emploi à temps plein en France. Les secteurs les plus rémunérateurs semblent être ceux de l'industrie et de l'information et la communication, qui inclut l'informatique. Les rémunérations les plus basses

correspondent aux emplois de l'enseignement et des activités des arts, spectacles et activités récréatives (1 544 €) et de l'enseignement (1 540 €).

Avec un écart de rémunération de plus de 300 €, le type d'emploi occupé (emploi pérenne - CDI ou assimilés - ou temporaire) influence significativement le montant du revenu.



De même, l'emploi de niveau cadre est rémunéré en moyenne par mois 411 € de plus qu'un emploi de niveau intermédiaire.

En Languedoc-Roussillon, un emploi stable, un niveau cadre, une rémunération satisfaisante

Les compétences acquises par les diplômés sortant des universités de Montpellier et de Nîmes sont bien valorisées sur le marché du travail et répondent à l'attente des employeurs sur l'ensemble du territoire... même si les titulaires de Master privilégient encore beaucoup l'attachement régional. Ils montrent une réelle capacité à s'insérer dans la vie professionnelle dans des fonctions qui laissent présumer un développement de leurs compétences.

Les emplois occupés à la date de l'enquête sont stables, d'un niveau cadre et rémunérés de manière plutôt satisfaisante. Quelques disparités persistent toutefois entre les différents domaines de formation. Ces différences structurelles sont le plus souvent liées aux structures d'implantation, aux secteurs d'activité ou au contexte socio-économique régional, voire national.

L'analyse des caractéristiques des emplois montrent qu'il n'existe pas d'écarts significatifs entre l'insertion en région et celle qui s'effectue hors région... On peut constater également que l'emploi occupé en région n'a rien à envier au reste du territoire, si ce n'est au niveau du salaire.

3. Devenir professionnel des docteurs (bac+8)

L'offre de formation doctorale des universités de Montpellier est organisée autour des 10 écoles doctorales¹⁰. L'enquête a concerné 693 docteurs, 450 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 65% (53% d'entre eux sont des hommes, 47% des femmes).

Après la thèse, la qualité de l'insertion diffère selon que le docteur a choisi de réaliser ou non un post-doctorat.

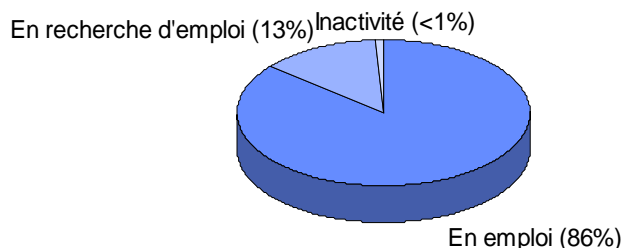
41% des docteurs ont effectué un post-doctorat après leur thèse qui a duré en moyenne 19 mois (par vagues de 12, 18 et 30 mois). La moitié des « post-doc » se fait à l'étranger (21% en Europe, 19% aux États-Unis).

¹⁰ 1. Droit et Science Politique, 2. Economie et Gestion, 3. Espaces Temps Civilisations, 4. Information, Structure et Systèmes (I2S), 5. Langues, Littératures, Cultures, 6. Sciences Chimiques (SC), 7. Sciences Chimiques et Biologiques pour la Santé (CBS2), 8. Sciences des procédés - Sciences des Aliments (SPSA), 9. Sciences du Mouvement Humain, 10. Systèmes Intégrés en Biologie, Agronomie, Géosciences, Hydro-sciences, Environnement (SIBAGHE).

Effectuer un post-doctorat valorise le diplôme et réduit le temps de recherche d'emploi. En effet, si le fait d'effectuer un post-doctorat¹¹ joue peu sur la situation 30 mois après la thèse, le « post-doc » est un facteur déterminant dans la qualité de l'insertion professionnelle, impactant notamment le temps de recherche d'emploi.

Situation des docteurs au regard de l'emploi

A la date de l'enquête, 85% des post-doctorants et 87% des docteurs sans post-doc sont en emploi. Respectivement 15 et 12% sont en recherche d'emploi¹². En revanche, entre l'obtention de la thèse et la date d'observation, 71% des post-doctorants ont moins de 6 mois de recherche d'emploi sur la période, contre 58% des docteurs n'ayant pas fait de post-doctorat. Les contrats de « post-doctorats », rattachés aux laboratoires de recherche, sont vécus comme une expérience professionnelle gratifiante tant au niveau de la satisfaction dans l'emploi que de la rémunération.

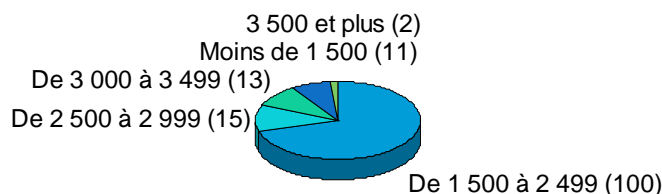


En effet, la rémunération actuelle est supérieure pour un docteur ayant fait un « post-doctorat » : en moyenne, 2 397 € nets mensuels hors prime contre 2 088 € pour un « non post-doc » pour un emploi occupé en France, et 2 093 € contre 1 827 € pour un emploi à l'étranger.

Le post-doc joue un rôle positif de tremplin professionnel, même si le contrat est de nature temporaire.

Revenu mensuel net (hors prime), emplois temps plein en France

Moyenne = 2 202 Ecart-type = 1 585



Les docteurs sont cadres, ingénieurs, principalement dans le secteur public

Les modes d'obtention de l'emploi occupé sont divers : 35% ont utilisé leurs réseaux, en s'appuyant sur les contacts noués pendant leur doctorat et/ou leur post-doctorat (20%) ou en utilisant leurs relations personnelles (15%). 22% ont réussi un concours de la fonction publique, 21% suite à une candidature spontanée, 14% suite à une offre d'emploi. 7 docteurs (3%) ont créé leur entreprise.

Le taux d'insertion des docteurs 2008 est de 87% en décembre 2010, environ 30 mois après l'obtention du diplôme. Le statut de cadre est prépondérant : 91% occupent un poste de niveau ingénieur, cadre ou catégorie A, principalement à temps complet (90%), le temps partiel concerne deux fois plus les femmes (15%) que les hommes (6%). 62% des docteurs, post-doctorants ou non, exercent dans le secteur public¹³. Il s'agit très majoritairement d'établissements d'enseignement-recherche. 38% des docteurs exercent dans le secteur privé. Ce secteur est essentiellement représenté par des établissements ayant des activités scientifiques, techniques, de recherche, développement et d'ingénierie, et dans une moindre mesure par les activités de santé humaine et d'action sociale.

¹¹ Un chercheur postdoctoral (en abrégé « postdoc ») est un chercheur docteur diplômé depuis moins de dix ans et engagé en contrat à durée déterminée, allant de un à cinq ans, avec évolution du salaire au cours du contrat. En France, avant 2003, ces CDD pour jeunes chercheurs étaient marginaux. Depuis, ils se sont développés.

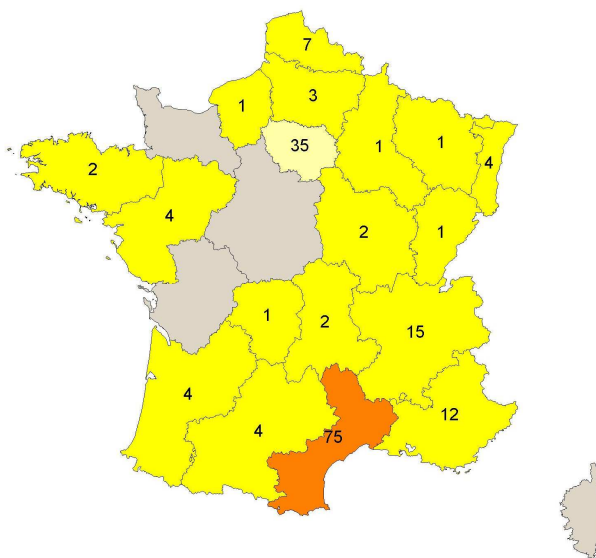
¹² L'enquête génération 2004 du CEREQ montrait qu'en 2007 10% des docteurs étaient au chômage trois ans après leur soutenance « Des Docteurs en mal de stabilisation » CEREQ BREF n° 277, sept 2010.

¹³ 46% au niveau national, selon l'enquête du CEREQ génération 2004.

Les docteurs qui s'insèrent en Languedoc-Roussillon exercent dans les TPE et PME comme dans les grands centres de recherche.

70% des entreprises ou établissements accueillant des docteurs ont plus de 200 salariés. Les entreprises de moins de 200 salariés sont principalement situées en Languedoc-Roussillon (un tiers) ou à l'étranger (un quart). On constate aussi une différence homme-femme au niveau de la rémunération, avec ou sans parcours post-doctoral : le revenu net mensuel (hors prime, temps pleins) pour les hommes est de 2 192 €, le revenu pour les femmes est de 2 054 €. La tendance s'inverse selon la localisation de l'emploi : les femmes étant plutôt mieux rémunérées à l'étranger qu'en France.

67% des emplois sont localisés en France : 42% d'entre eux se concentrent en Languedoc-Roussillon, 20% en Ile de France. Parmi les 33% de docteurs qui exercent leur métier à l'étranger, un sur deux est de nationalité française.



Répartition des emplois des docteurs par Continent

Europe (hors France)	33
Amérique du Nord	25
Asie	15
Afrique	8
Amérique du Sud	4
Océanie	1
TOTAL	86

Si l'accès à l'emploi dès l'obtention du doctorat n'est pas la principale difficulté, en revanche le parcours professionnels de certaines disciplines laisse apparaître un poids plus important des emplois temporaires. Les docteurs exercent majoritairement des emplois dans le secteur public autour de l'enseignement et de la recherche. Par ailleurs, l'implantation régionale n'est pas négligeable. Le choix d'un post-doctorat favorise des emplois de qualité, en phase avec la formation, qui reporte de quelques années la stabilisation dans l'emploi.

Conclusion

Les universités du Languedoc-Roussillon diplôment chaque année des étudiants au niveau Licence professionnelle, Master ou Doctorat (L,M,D), qui trouveront des débouchés leur permettant de mettre en œuvre les potentiels professionnels apportés par leurs formations, et ce dès les premières années de vie active.

L'insertion professionnelle, telle qu'elle est qualifiée par cette étude, est un processus qui se déploie sur plusieurs années. Le diplômé exerce des fonctions de plus en plus en cohérence avec son projet professionnel et ses compétences, au fur et à mesure des emplois qu'il décroche, emplois de plus en plus stables et mieux rémunérés.

Les stages, le principe de l'alternance, le contrat doctoral, les post-doctorats, sont autant de dispositifs qui dynamisent l'espace de transition entre formation et emploi, renforçant les liens déjà existants dans la structure et l'organisation même des formations, entre les secteurs d'activités économiques et l'enseignement supérieur.

L'évolution de la qualification dans les bassins d'emploi repose sur cette interaction, le nouveau diplômé apportant aux entreprises, établissements du secteur public et associations, des compétences nouvelles et spécifiques.

La région Languedoc-Roussillon montre dans cette étude sa capacité à intégrer ces nouveaux jeunes diplômés à des postes techniques comme à des postes d'encadrement, permettant ainsi aux étudiants de la région qui le souhaitent de rester travailler sur place.

Auteurs :

Claire BADEL, Frédéric FAUCHER, SCUIO-IP Université Montpellier 1
Marthe KALIFA, Sylvie DIAZ, CASSIOPEE-Mission Observatoire, Université Montpellier 2
Valérie CANALS, Isabelle HURTADO, CoGe-Observatoire de la Vie Etudiante, Université Montpellier 3
Florence FAUQUIER, Observatoire de la Vie et de l'Insertion Étudiante, Université de Nîmes
Karen DORRIVAL, Karine CRETOIS, Direction des Etudes et de la Prospective, Université de Perpignan
Les Observatoires des universités régionales conduisent des enquêtes communes dans le cadre de l'OBSIDE, Observatoire Inter-universitaire Des Etudiants.

Pour plus d'information

Les publications concernant les suivis d'insertion des diplômés sont disponibles par niveau et par discipline sur les sites Internet des universités.

<http://www.univ-montpellier1.fr>

<http://www.univ-montpellier2.fr/observatoire-ove>

<http://ove.univ-montp3.fr>

<http://www.univ-unimes.fr>

<http://www.univ-perp.fr>

Éléments bibliographiques

ÉCalmand, J. (2010) Des docteurs en mal se stabilisation, CEREQ Bref, n° 277, 4p.

Calmand J., Giret J. -F. (2010) *L'insertion des docteurs : Enquête Génération 2004. Interrogation 2007* CEREQ, Net.Doc, n° 64, 38 p

Epiphane, D. Jugnot S (2011) *Harmoniser les mesures de l'insertion des diplômés du supérieur*, CEREQ Bref, n°291, 4 p.

INSEE *L'enquête Emploi en continu en 2009*, Insee Résultats n° 120 Société : ". Vue d'ensemble premier bilan 2009/2010

INSEE (2010) Insee Références "France, portrait social", édition 2010.

Gayraud, L., Simon-Zarca, G. Soldano C. (2011) *Université : les défis de la professionnalisation*, CEREQ Nef, n° 46, 36 p

Lemistre P. (2010) *Filières professionnelles et générales à l'université : l'impact du parcours sur l'insertion, Éléments d'analyse pour les L3*, CEREQ Net.Doc, n°69, 16 p.

Maillard, D. Veneau, P. Grandgérard C. (2004) *Les licences professionnelles : quelle acception de la "professionnalisation" à l'université ?* CEREQ Relief, 82 p.

Maillard, D. Veneau, P. (2003) *Les Licences Professionnelles – Les voies étroites de la professionnalisation à l'université* CEREQ Bref, n° 197, 4p.

Massé, S. (2006) *Les licences professionnelles en 2004-2005*, DEP, Note d'information n°06.12.

Prouteau, D. (2007) *La réussite en licence professionnelle*, DEPP, Note d'information n°07-13.